

# SYNODE D'HIVER 6 - 7 décembre 2011

## Point 14



Reformierte Kirchen  
Bern-Jura-Solothurn

Eglises réformées  
Berne-Jura-Soleure

## Petits crédits récurrents; décision

**Proposition:**

**Le Synode décide d'octroyer de nouveaux petits crédits récurrents en 2012 (et les années suivantes) pour un total de CHF 19'000.- par année.**

### 1. Aumônerie dans les établissements de privation de liberté: réglementation sur le remboursement des frais

*N° de compte: 200.319.02*

*Crédit récurrent de CHF 4'000.- par année (sans limitation dans le temps) pour les dépenses générales en lien avec les visites aux personnes détenues*

Les Eglises nationales sont compétentes en matière d'indemnisation des frais des aumôniers dans les établissements de privation de liberté conformément aux directives sur les aumôniers dans les établissements de privation de liberté (RLE 92.175, ch. 7): «Les dépenses professionnelles des aumôniers sont à la charge des Eglises nationales concernées». Ces frais ont été enregistrés jusqu'ici dans notre comptabilité par le compte 200.307.02 (frais de déplacement des aumôniers dans les établissements de privation de liberté). Si l'on interprète à la lettre cette réglementation et que l'on applique de manière systématique les dispositions financières, les aumôniers dans les établissements de privation de liberté n'ont aucun fonds à leur disposition pour apporter aux personnes détenues de petits cadeaux de Noël, des bougies ou une bible. Un crédit budgétaire adéquat permettrait d'acquérir des livres de psaumes pour les célébrations communes à la prison. Ces frais sont particulièrement importants lorsque les aumôniers dans les établissements de privation de liberté sont responsables de plusieurs prisons. Du point de vue de leur contenu et pour des raisons juridico-financières, il est nécessaire de combler cette lacune. Les dépenses réelles ne peuvent être évaluées qu'approximativement. Comme une partie de ce montant est déjà dégagée, mais qu'elle a été comptabilisée dans la rubrique des frais, la charge supplémentaire effective devrait être moins élevée que le nouveau montant de CHF 4'000.- inscrit au budget.

## **2. Communion mondiale des Eglises réformées (CMER): contribution aux places de stage**

*N° de compte: 570.341.02*

*Crédit récurrent de CHF 10'000.- par année en 2012 et 2013*

Fondée en 2010 à Grand Rapids, la Communion mondiale des Eglises réformées (CMER) a déposé une demande en 2010 auprès des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure afin de soutenir le projet «Stages pour jeunes adultes – Promotion des cadres – Lier efficacement la théologie et la communauté dans la mission prophétique dans le monde d'aujourd'hui» à hauteur de CHF 10'000.- par année en 2011, 2012 et 2013. Ce projet est une conséquence de l'esprit de l'Assemblée générale d'unification de la CMER, qui a eu lieu en juin 2010 à Grand Rapids aux Etats-Unis, et des décisions qu'elle a prises. Il faut notamment donner davantage de poids au rôle des jeunes gens dans la famille de l'Eglise réformée.

Ce projet donne à trois jeunes gens soigneusement sélectionnés et membres des Eglises de la CMER la possibilité de travailler pendant une année au siège de la CMER à Genève dans deux domaines d'activité, ou davantage, de leur choix et, par là, de connaître l'Eglise réformée mondiale de l'intérieur. Ces stages effectués à un poste de travail et de formation privilégié préparent les jeunes gens à l'exercice de fonctions dirigeantes dans leurs Eglises et l'Eglise réformée mondiale. Ils s'engagent à travailler pendant une année à Genève et à mettre en œuvre ce qu'ils ont appris dans le cadre d'un projet accompagné dans les Eglises de leurs pays pendant les six mois suivants. L'accent est mis sur le développement des connaissances théologiques et des aptitudes œcuméniques des boursiers et boursières avec pour objectif de lier la théologie à un engagement pour un monde plus juste. Les domaines d'études spécifiques sont la théologie et l'œcuménisme, les aspects de justice économique et écologique, la question des genres, les activités et la compréhension de la Mission, le travail interreligieux, la communication, l'IT, l'organisation de manifestations et le financement.

Les coûts s'élèvent à CHF 40'000.- par bourse et par année. Pour couvrir les frais annuels de CHF 121'000.-, des demandes de contributions ont été formulées auprès de trois Eglises territoriales en Allemagne, de trois autres organisations ecclésiastiques internationales et des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Au cours des huit dernières années, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont entretenu des relations étroites avec l'Alliance réformée mondiale et la CMER, organisation qui lui a succédé, par l'intermédiaire de la FEPS, de même qu'en collaboration directe. En apportant une contribution au financement de ces stages, nous renforçons ces liens et confirmons notre coresponsabilité dans la consolidation de la Communion mondiale des Eglises réformées.

Du point de vue financier, il s'agit ici d'une demande pour un crédit récurrent qui, selon les règles régissant les compétences financières de notre Eglise, ne peut être alloué que par le Synode. Comme le projet a commencé en 2011 déjà et que le Conseil synodal estime qu'il est très utile, il a déjà accordé un montant de CHF 10'000.- en 2011 à la charge du crédit collectif. La durée de ce projet étant de trois ans, le Conseil synodal demande un crédit récurrent de CHF 10'000.- pour 2012 et 2013. Le Conseil synodal estime qu'il est raisonnable, puisqu'il s'agit d'une charge supplémentaire limitée dans le temps. Celle-ci figure dans le budget 2012 et dans le plan financier 2012-2016 sous Nouvelles tâches.

### **3. Forum pour les droits humains en Israël et Palestine: contribution au projet et à la coordination**

*N° de compte: 592.331.03*

*Crédit récurrent de CHF 5'000.- par année pour les années  
2012 à 2014*

Depuis des années, Israël et la Palestine constituent une priorité dans le travail de développement politique et œcuménique du service OETN. De nombreuses paroisses et de nombreux membres de notre Eglise participent à cet engagement sous une forme ou une autre. Dans ce contexte, notre Eglise joue un rôle constructif au niveau interne et dans le public et elle a acquis une certaine notoriété. Le service OETN participe activement à ce travail depuis la création du Forum pour les droits humains en Israël et Palestine en 1999.

Le Forum est un groupe de travail des organisations suisses ecclésiastiques et non-ecclésiastiques actives dans le domaine du développement et des droits humains au Proche-Orient. Pour l'efficacité du travail d'advocacy, il est important que les Eglises assument leur rôle, particulièrement dans le conflit israélo-palestinien. C'est la mission que le Conseil œcuménique des Eglises nous a donnée (voir le document du Caire du COE) et le dialogue instauré avec nos frères et sœurs des Eglises partenaires du Proche-Orient nous y incite.

Le Forum pour les droits humains en Israël et Palestine transpose de manière professionnelle les tâches des Eglises, qu'elles ne peuvent pas assumer elles-mêmes en raison de leur manque d'effectifs, dans un plus grand réseau. Les prochains projets prioritaires qui sont prévus sont les suivants:

- fondements de la juridiction universelle et de la poursuite pénale des criminels de guerre d'Israël et de Palestine en Suisse,
- responsabilité de l'entreprise et droits humains en Israël et en Palestine: stratégies de placement des caisses de pension et des investissements en Israël,
- travail d'advocacy au niveau parlementaire: mise sur pied d'une délégation parlementaire vers la Palestine et Israël avec un accent mis sur le droit humanitaire et le droit international public.

Le service de projet du Forum pour les droits humains encore à créer se chargera aussi de tâches de coordination et d'organisation et, grâce au soutien financier, elle peut compter sur une infrastructure et une organisation adéquates. De ce fait, le service OETN a la possibilité d'accorder encore davantage la priorité à son propre travail au Proche-Orient, au domaine de l'accompagnement des activités des paroisses, de la théologie et de la coopération œcuménique et de se concentrer sur ses compétences de base. Le budget annuel du projet prévoit une charge de CHF 65'000.- et est financé à 75% par des œuvres d'entraide catholiques et réformées et par des organisations de défense des droits humains. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure devant faire face à une situation financière difficile à moyen terme, cette aide financière au Forum pour les droits humains en Israël et Palestine doit être déclarée explicitement comme étant une aide de départ limitée aux trois années de la phase d'essai.

Le Conseil synodal